

Le p'tit Fulk



Ville de **Grand Fougeray**


Lettre d'informations Municipales

Hôtel de ville

1, place François Dollier - 35590 Grand-Fougeray
Tél : 02 99 08 40 19 - Fax : 02 99 08 32 20
accueil@grand-fougeray.fr
Site web : www.grand-fougeray.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h30 et 14h15 à 17h30
Mercredi : 9h à 13h00 / Fermeture au public l'après-midi
Samedi : 9h—12h. Fermeture exceptionnelle en Juillet et Août

 www.facebook.com

Infos mairie

Le Conseil municipal de Grand-Fougeray, lors de sa séance du 13 novembre 2017, a approuvé, à l'unanimité, les décisions suivantes :

- suite aux avis favorables du rapport du commissaire enquêteur et de la commission des habitants réunis le 9 novembre 2017, le conseil municipal a émis un avis favorable à la poursuite de la procédure de modification des limites territoriales des communes de Mouais et Grand-Fougeray.
- Il est décidé d'acquérir une parcelle cadastrée section YT n°54 au lieudit « Le Pont Gatouer » d'une superficie de 7 ares.
- Il a été approuvé le rapport annuel 2016 des Communautés de Communes du Pays de Grand-Fougeray et de Moyenne Vilaine et Semnon retraçant le fonctionnement de ces EPCI et les actions réalisées dans leurs domaines de compétences.
- Dans le cadre du recensement de la population 2018 de la commune, des agents recenseurs seront recrutés. Leur rémunération sera fixée selon le barème suivant : Bulletin individuel 1,5 €, feuille de logement 1 €, séance de formation 30 €, tournée de reconnaissance 40 €, frais de carburants « ville » 100 €, frais de carburants « campagne 250 €.

Cérémonie des vœux

La **cérémonie des vœux 2018 de la Municipalité** est programmée le **VENDREDI 12 JANVIER 2018, à 18h30**, à la salle polyvalente de Grand-Fougeray. Au cours de cette soirée : accueil des nouveaux résidents, médaillés du travail, rétrospective 2017...

CCAS : Repas annuel

Le CCAS invite à son banquet annuel toutes les personnes âgées de 70 ans et plus au 31/12/2017. Ce repas, animé par Dominique BLANCHARD, aura lieu le **samedi 3 février 2018** à la salle polyvalente de Grand-Fougeray. Inscriptions en mairie avant le **mercredi 24 janvier 2018**.

Information entretien des bois et forêts

Le centre régional de la Propriété Forestière Bretagne-Pays de la Loire lance une opération groupée d'éclaircie. Cette action vise à recenser puis à commercialiser l'offre de bois des différents propriétaires du territoire (quelle que soit la taille de la propriété) pour inciter à améliorer les patrimoines boisés. Une réunion d'information aura lieu à Pipriac dans l'ancien bâtiment « Pipriac Communauté », rue de l'Avenir, le **mardi 23 janvier à 19h00**. Pour tout renseignement, contactez Jean-Marc CARREAU, technicien forestier au 0618447201 ou jean-marc.carreau@crpf.fr

Permanences de la mairie

M. le Maire assurera une permanence de 10h30 à 12h00 les mardi 9 et 23 janvier 2018. Les autres jours de la semaine sur rendez-vous.

Les adjoints assureront des permanences sur rendez-vous. Contactez au préalable la mairie pour fixer un rendez-vous.

AUTRES PERMANENCES :

- **A.D.M.R.** : 3 avenue de la Gare à Messac. 02 99 34 79 78.
- **SOLIHA (Mme DELAUNAY)** : le 3ème jeudi du mois de 10 à 12h
- **Assistants sociaux du CDAS de Redon à la Maison du Développement (25, Place de l'Eglise)** : Pour un rendez-vous, contactez directement le C.D.A.S. de Redon au 02 99 71 13 37.
- **Centre Petite Enfance** : Prendre contact avec le CDAS de Redon au 02 99 71 13 37 pour les permanences PMI
- **Permanences CLIC du Pays de Redon** : pour les personnes âgées et handicapées, le 1er et 3ème mercredi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous, salle annexe à la mairie. Contact : 02 99 71 12 13.
- **Numéro utile** : 3919 Violences conjugales
- **Gendarmerie** : Faire le 17 ; **Pompiers** : Faire le 18 ou le 112
- **Déchèterie** : Horaires d'hiver à compter du 1er novembre 2017 : lundi, mercredi, vendredi 14h-17h ; le samedi 10h-12h.
- **Conciliateur de justice** : permanence le 1er et le 3ème mardi du mois en mairie de Bain de Bretagne, sur rendez-vous.
- **Bibliothèque, 6 rue de Villeneuve** : Ouverture le lundi de 16h45 à 18h30, mercredi et samedi : de 10h à 12h30. (Adhésion 14 € par famille).

État - Civil

DÉCÈS : Mme Jeanine LEMAUX épouse BRIAND, 29 rue du Four de Sion, le 07/12

Activité économique

Bienvenue à notre nouvelle fleuriste Mme Rozenn GUIBERT dont le magasin de fleurs « Roz Fulk » est situé au 8 rue Saint-Roch et ouvrira à compter du mardi 16 janvier 2018. Les heures d'ouverture du magasin sont du mardi au vendredi de 9 h à 13 h et de 15h à 19h, le samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 13h.

Changement de fréquence TNT

Le 23 janvier 2018, la commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne rateau. Ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, faire une recherche de chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de TNT après le 23 janvier 2018. Rgts sur le site www.recevoirlatnt.fr ou appeler le 0970 818 818

Recensement de la population

Vous allez être recensé(e) cette année. **5 agents recenseurs** se présenteront chez vous entre le **18 janvier et 17 février 2018**. Il vous demanderont de répondre à l'enquête sous quelques jours et vous proposeront de le faire si possible sur internet. Ils vous remettront à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que les agents recenseurs viendront récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations. Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Les agents recenseurs sont tenus au **secret professionnel** et seront munis d'une carte officielle qu'ils devront présenter. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le recensement est organisé du 18 janvier au 17 février 2018. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

ASSOCIATIONS : PENSEZ A RÉDIGER VOTRE ARTICLE AVANT LE 15 JANVIER POUR LE P'TIT FULK DU MOIS DE FÉVRIER 2018.

Paroles d'associations

UNC - AFN : Concours de belote le vendredi 9 février à 14 heures à la salle polyvalente de Grand-Fougeray.

GMOUV ARC EN CIEL

Jeudi 11 janvier, assemblée générale à 13h30 suivie de la galette des rois, à la maison des associations.

Vendredi 19 janvier à 13h30 : concours de belote à la maison des associations

APEL École Ste-Anne

L'école organise son **1^{er} loto le dimanche 21 janvier 2018 à 14h (ouverture des portes à 12h)** à la salle polyvalente. Animé par Magali. 62 lots dont 2 quines suivies + 3 lots surprises, 1 carte offerte par participant. 3 € la carte, 8 € les 3 cartes, 13 € les 6 cartes, 15 € les 8 cartes. **Carte surprise** : 2 € la carte, 5 € les 3 cartes. A gagner : 1 bon d'achat de 400 €, 1 trottinette électrique, 1 TV 80 cm, 1 robot cuiseur, 1 lot d'outillage, des bons d'achats de 100 €, 50 €, 30 €, 20 €, et de nombreux autres lots....

Buvette et restauration sur place. N'hésitez pas à venir nombreux !

RECYCLAGE - Date des prochaines collectes :

- **Collecte des papiers** : **Vendredi 26 Janvier 2018**, cour de l'école de 08h30 à 17h00.

- **Collecte des cartons** : Parking U Express, **Lundi 14 janvier 2018** de 18h00 à 20h00

COUTURE : 9 et 23 janvier

BRODERIE : 19 et 30 janvier



LA MUNICIPALITÉ VOUS SOUHAITE

SES MEILLEURS VŒUX

DE BONNE ET HEUREUSE

Accueil de Loisirs

Pour toutes infos sur l'accueil de Loisirs «Léo Lagrange», contactez Mélissa AURIOL au 0627710792 ou 0975518404.

PÔLE SANTÉ

10, rue de la Personne

MÉDECINS

* **Virginie BRUNOT**

02 99 90 68 06

* **Patrice NOURY**

02 99 08 47 85

INFIRMIÈRES

Mmes BRIAND, LEGER,

BOUCAULT et OLIVIER

02 99 08 39 41

DENTISTE

Christian LABBÉ

02 99 08 41 91

PÉDICURE / PODOLOGUE

Pierre ROUSSEAU

02 99 08 47 01

MASSEURS-

KINÉSITHÉRAPEUTES

Nicolas VARLET-ANDRÉ

& Marie-Noëlle VRIGNAUD

02 99 08 38 10

OSTÉOPATHE

Pierre JOUADÉ

02 99 91 85 88

ORTHOPHONISTES

Baptiste GRAU

& Florian SAMSON

06 09 30 17 70

PSYCHOLOGUE

Lydie BODIN

06 84 12 71 37

DIÉTÉTICIENNE

Vanessa CORNU

06 47 99 41 31

SÉANCES SHIATSU

Marie-Ange LAVENIR

06 98 90 41 32

AUTRES SERVICES

CENTRE HOSPITALIER

29, rue Saint-Roch

02 99 08 30 30

AMBULANCES

* **ABG Ambulance Taxi**

02 99 08 45 29

* **Ambulance Février**

02 99 08 31 46

MAISON MÉDICALE DE GARDE

64, avenue de la Gare

35480 MESSAC

02 99 92 36 94

PHARMACIE

FOUCRET/MENET

5, place de l'Eglise

02 99 08 40 22

PHARMACIE DE GARDE

Composer le 3237

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

02 99 08 40 16

SERVICE D'URGENCE

POMPIERS

Faire le 18 ou le 112

\$MUR / \$AMU

Faire le 15